

TERRITOIRES DE PROJET

Numéro
30
PRINTEMPS
2025

LA LETTRE DES PÔLES TERRITORIAUX ET DES PAYS

Numéro spécial
Rencontres Techniques des Pôles territoriaux et des
Pays 2025

Interview :
Jean-Paul VERMOT
Maire de Morlaix et Président de MorlaixCo

Henri BILLON
Président du Pays de Morlaix

Loïc CHESNAIS-GIRARD
Président de la Région Bretagne

SOMMAIRE

.....

3 > Éditorial

EN EXCLUSIVITE

4 > Enquête IA

5 > Interview - Jean-Paul VERMOT

6 > Interview - Henri BILLON

7 > Interview - Loïc CHESNAIS-GIRARD

RTPP 2025

9 > Demandez le programme

10 > Découvrir le territoire

ANPP VOUS ACCOMPAGNE

11 > Questions juridiques

13 > Territoires de projet

14 > Partenaires

WEBMAGAZINE ÉDITÉ PAR ANPP - TERRITOIRES DE PROJET

.....

Directeur de la publication :

Stéphane DELAUTRETTE, Président

Directeur de la rédaction :

Michael RESTIER, Directeur

Rédacteur en chef et mise en page :

Jean-Sébastien CAILLEUX, Chargé de mission



Pour nous contacter :

06 12 02 01 78 / 22, rue Joubert 75009 PARIS
contact@anpp.fr / anpp.fr



SCAN ME

EDITORIAL



À l'aube de transformations profondes qui redéfinissent notre manière de vivre, de travailler et de gouverner, dans un contexte international particulièrement anxiogène, il faut bien le souligner, ANPP - Territoires de projet se fait le relais d'une **réflexion fondamentale pour l'avenir des territoires : l'Intelligence artificielle**. La prochaine édition des Rencontres Techniques des Pôles Territoriaux et des Pays qui se dérouleront en partenariat avec le Pays de Morlaix les 12 et 13 juin. L'événement sera intitulé : l'Intelligence Artificielle au service des Territoires s'annonce comme un moment clé pour imaginer et façonner les territoires de demain.

L'intelligence artificielle est désormais un outil que l'on ne peut ignorer ; l'actualité nous le rappelle chaque jour. Si elle suscite des craintes, elle recèle également un potentiel inédit d'optimisation et de gestion des territoires. De l'amélioration de l'accès aux services publics à l'observation et au traitement de données environnementales, en passant par l'urbanisme et la mobilité, les applications sont multiples et de plus en plus développées.

Les Territoires et donc les agents de la fonction publique et les élus doivent sans délai s'emparer de cette révolution technologique pour ne pas être écartés de cette vague, et relever de l'illectroAnisme.

Cependant, il ne s'agit pas simplement de déployer des solutions technologiques sans discernement. Il est impératif **d'intégrer l'IA dans une logique de responsabilité, de proximité et de cohésion sociale**, territoriale et générationnelle. Les territoires, par leur dimension humaine et leur ancrage local, possèdent un rôle stratégique d'accom-

pagnement dans cette transformation. Ces Rencontres proposeront ainsi des moments d'échanges entre acteurs publics, privés et académiques, valorisant de bonnes pratiques, mais également en approchant concrètement l'outil lors d'ateliers opérationnels.

Nous remercions nos partenaires historiques, que sont la Banque des Territoires, l'ANCT, mais aussi le CNFPT, la SCET et le Groupe La Poste, mais aussi les acteurs locaux impliqués avec le Conseil régional de Bretagne, le Conseil départemental du Finistère, Morlaix Communauté et la Ville de Morlaix, pour leur soutien dans l'organisation de cet événement.

En tant qu'acteurs de terrain, il nous revient de veiller à ce que **l'intelligence artificielle soit accessible, maîtrisée, comprise** comme un outil au service de l'humain. Et comme tout outil, il ne devient que ce que l'on en fait.

Venez participer nombreux à cette réflexion, immersion et expérience collective.

Vincent THIÉBAUT

1^{er} Vice-Président ANPP - Territoires de projet
Député d'Alsace

ENQUÊTE

Quels premiers enseignements de l'enquête usages de l'IA ?

Les **Territoires de projet** explorent progressivement l'utilisation de l'IA pour des tâches telles que la rédaction de documents, la génération d'images et l'analyse de données. L'objectif principal est de **gagner du temps** en utilisant des fonctionnalités génératives. Cependant, l'adoption de l'IA reste inégale, avec de nombreuses réticences liées à un manque de formation et à la méfiance envers ces technologies.

Plus de la moitié des répondants ne l'utilisent pas dans leur travail, souvent par manque de connaissances ou de formation, mais aussi à cause de préoccupations juridiques et de sécurité.

L'utilisation de l'IA dans les Territoires est ponctuelle et limitée à des tâches spécifiques. **Environ 50 % des agents n'ont pas identifié de besoins**, tandis que d'autres l'utilisent surtout pour la rédaction ou des tâches techniques simples.

Les principaux avantages perçus sont le gain de temps, mais des inquiétudes demeurent concernant la **confidentialité des données et la fiabilité des résultats**. Une formation sur l'utilisation de l'IA et la gestion des risques juridiques est largement demandée.

En dépit de ces défis, **81 % des répondants estiment que l'usage de l'IA va croître dans les années à venir**. Cependant, son adoption reste prudente et mesurée, avec des attentes réalistes concernant ses performances.

81 % des répondants estiment que l'usage de l'IA va croître dans les années à venir.



"L'objectif principal est de gagner du temps en utilisant des fonctionnalités génératives."

INTERVIEW



Jean-Paul VERMOT est maire de Morlaix depuis 2020 et président de Morlaix Communauté. Ancien Président du Pays de Morlaix, ancien conseiller départemental du Finistère, il a dirigé de nombreuses années l'AFPA du Nord Finistère.

Jean-Paul VERMOT

Maire de Morlaix

La ville de Morlaix et MorlaixCo que vous présidez s'impliquent pleinement dans l'organisation des RTPP 2025, avec pour thème ambitieux : L'intelligence artificielle au service des territoires. Comment en tant qu'élus local anticipez-vous cet enjeu ?

Les outils de l'intelligence artificielle sont déjà utilisés par les territoires dans les politiques de gestion de déchets ou d'éclairage public par exemple. L'ouverture/la généralisation de ces outils au plus grand nombre est très récente, (chat gpt a été créé en 2022 et son utilisation a connu une croissance exponentielle), et nous invite à prendre en compte ces enjeux dans l'ensemble des pratiques professionnelles.

En tant qu'élus de la République, il me paraît essentiel que l'ensemble de la population puisse être informé et formé à l'usage de ces outils ; afin d'en connaître les limites et les atouts ; mais aussi l'impact écologique, la manière dont sont traitées et capitalisées les informations qui transitent via ces outils. Le secteur public doit pouvoir contrôler l'usage de ces données. Au niveau local, ces questions nous invitent aussi à renforcer et poursuivre nos actions d'aide et d'accès au numérique pour ne pas accentuer la "fracture numérique".

Avec les Rencontres des Territoires de projet à Morlaix, quelle est votre lecture de la politique Pays ?

La maille "Pays" permet aux territoires de développer des projets qui ont plus d'intérêt à être déployés à une échelle plus large que celle des EPCI membres. Pour ce qui concerne le territoire du Pays de Morlaix, notre mandat a permis de concrétiser cette volonté par la réalisation du SCoT à cette échelle ou via la gestion du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau. Ces projets ancrent et affirment la solidarité territoriale sur des enjeux forts de l'aménagement. Le Pays a l'avantage de la souplesse, il nous permet de réagir collectivement et pour l'intérêt général. C'est un espace de dialogue entre collectivités.

Préalablement à la venue des congressistes, un mot personnel à leur adresser ?

Je me réjouis de les accueillir sur le territoire du Pays de Morlaix dans un lieu emblématique du territoire : l'ancienne manufacture royale des tabacs de Morlaix. Vous y découvrirez un lieu qui mêle espace public et gestion associative. Le programme des RTPP, en plus de permettre de pratiquer et de réfléchir ensemble sur l'IA, permettra de découvrir quelques-unes de nos richesses patrimoniales, comme les enclos à Guimiliau qui candidatent au classement au patrimoine mondial de l'Unesco ou à Roscoff pour une immersion dans une cité corsaire située sur une presqu'île de la Baie de Morlaix.

INTERVIEW



Henri BILLON, maire de Loc-Éguiner depuis 2001, a été réélu en 2020 pour un quatrième mandat. Il préside la Communauté de communes du Pays de Landivisiau depuis 2020 et le Pays de Morlaix depuis octobre 2023, succédant à Jean-Paul VERMOT.

Henri BILLON

Président du Pays de Morlaix

Le territoire du Pays de Morlaix que vous présidez s'implique pleinement dans l'organisation des RTPP 2025, avec pour thème ambitieux : L'intelligence artificielle au service des territoires. Comment en tant qu' élu local anticipez-vous cet enjeu ?

Les outils de l'IA sont déjà bien présents dans le monde économique. Nos industries, nos exploitants agricoles, par exemple, les utilisent déjà pour les aider dans leur process.

Il est certain que ces outils vont transformer nos manières de travailler dans les collectivités ; ils le font déjà et il est donc primordial d'y être formé, de bien comprendre leur fonctionnement pour les utiliser de façon efficiente et utile à tous.

Se former, s'informer et échanger sur l'IA, c'est tout l'enjeu des prochaines RTPP organisées sur le territoire du Pays de Morlaix !

Avec les Rencontres des Territoires de projet à Morlaix, quelle est votre lecture de la politique Pays ?

La politique Pays a l'intérêt de pouvoir s'adapter à chaque contexte territorial. C'est ce qui fait sa particularité et sa richesse : il appartient aux élus de chaque

territoire de construire un projet propre à chaque singularité des territoires. C'est pourquoi les Pays, même s'ils sont tous différents et gèrent des compétences variées, partagent finalement ce même point commun du projet collectif et co-construit.

Préalablement à la venue des congressistes, un mot personnel à leur adresser ?

Nous vous avons préparé un programme de grande qualité qui conjuguera séances d'information en plénières et ateliers pratiques. Nous avons souhaité en effet que les participants puissent se former et pratiquer les outils bureautiques de l'IA. Je remercie le CNFPT d'être partenaire de l'événement sur ce point.

Puis, vous aurez l'opportunité de découvrir nos richesses territoriales : là aussi c'est un programme varié qui vous sera proposé. Entre Terre et Mer, de Roscoff, à Guimiliau vous y découvrirez nos paysages et savoir-faire. Vous pourrez même repartir avec un souvenir de notre région grâce au marché des producteurs locaux qui vous sera proposé !

INTERVIEW



Loïc CHESNAIS-GIRARD est président de la Région Bretagne depuis 2017. Ancien maire de Liffré, il défend l'autonomie régionale, l'innovation, la transition écologique et l'emploi. En 2021, il lance "Souffle breton" pour renforcer le débat citoyen en Bretagne.

Loïc CHESNAIS-GIRARD

Président de la Région Bretagne

La Région Bretagne que vous présidez s'implique pleinement dans l'organisation des RTPP 2025, avec pour thème ambitieux : L'intelligence artificielle au service des territoires. Comment anticipez-vous cet enjeu de l'IA en région Bretagne ?

L'IA est une révolution technologique qui impacte déjà nos territoires, et notre responsabilité est de l'appréhender de manière pragmatique et inclusive. En Bretagne, nous l'envisageons non comme une finalité, mais comme un levier pour renforcer nos politiques publiques et accompagner les acteurs locaux. L'IA peut nous aider à mieux analyser les données territoriales, à anticiper les mutations économiques et environnementales, et à améliorer l'efficacité des services publics.

Mais l'intelligence artificielle soulève aussi des enjeux éthiques et d'inclusion numérique qui nous interrogent ? Doit-on mettre de l'IA partout, sans condition ni questionnement ? Je ne le crois pas.

Poser une vision stratégique pour la Bretagne, des cas d'usages très concrets, et les limites que nous nous fixons dans son application : voilà l'objectif de la Stratégie Data & IA que nous préparons.

Auriez-vous un exemple de comment la Région se saisit de la question ?

Un exemple concret sur la formation professionnelle : nous travaillons depuis plus d'un an à un outil de rapprochement entre l'offre et la demande d'emploi. On valorise des données existantes sur le marché de travail. A partir de ces données, on utilise de l'IA pour identifier au mieux les compétences et adapter au plus vite, nos formations aux besoins du marché.

Avec les Rencontres des Territoires de projet dans la région, quelle est votre lecture de la politique Pays ?

Disons les choses, la loi NOTR qui a rapproché formellement les EPCI de la région a transformé le rôle des pays en Bretagne, mais sans les effacer. C'est un espace privilégié et nécessaire de dialogue et de concertation, souvent l'espace de portage des SCoT, et à ce titre de la déclinaison des objectifs de sobriété foncière prévus dans le cadre du ZAN. Les Pays font partie de l'histoire de la Bretagne, de sa géographie, de sa culture aussi. A partir de bassins de vie vécu ils sont le creuset de la coopération entre acteurs.

Sujet d'actualité, comment percevez-vous le traitement réservé aux collectivités locales dans nos politiques publiques de manière plus large ?

Le rôle des collectivités est fondamental, mais force est de constater que leur marge de manœuvre est de plus en plus contrainte. Les élus locaux sont des équilibristes, alors qu'ils devraient une partie de la solution aux crises de notre époque.

En Bretagne, nous défendons un modèle où la proximité est une force et où l'innovation territoriale est encouragée. Nous plaçons pour une approche plus décentralisée et plus souple, où les territoires disposent des moyens nécessaires pour mener des politiques adaptées à leurs réalités. Nous pensons que notre pays souffre de son centralisme et qu'il en finit temps de penser et de construire la République des Territoires.

Préalablement à la venue des congressistes, un mot personnel à leur adresser ?

Je veux d'abord saluer votre engagement au service de nos territoires. Vous êtes, au quotidien, des bâtisseurs de projets, des tisseurs de liens et des acteurs-clés des nécessaires transitions que nous devons, ensemble construire. Dans une période complexe, le dialogue et la concertation n'ont jamais autant d'idées neuves. Alors ce temps est important pour partager vos expériences, vos réussites comme vos défis. Très belles Rencontres à toutes et tous !

**Rencontres Techniques des Pôles territoriaux et des Pays
12 ET 13 JUIN 2025, Morlaix**

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU SERVICE DES TERRITOIRES

#RTPP2025



PROGRAMME

.....

Jeudi 12 juin

09h00 : Accueil café

09h30 : Ouverture des RTPP

10h00 : L'IA, mais de quoi on parle ?

10h30 : L'IA est déjà dans notre quotidien

11h00 : L'IA est déjà dans nos territoires

11h30 : L'IA est déjà dans nos métiers

12h00 : Repas

13h30 : Ateliers

15h00 : Pause

15h30 : Visites de territoire

18h30 : Pause et visite de l'Espace des sciences

19h00 : Repas et temps conviviaux

Vendredi 13 juin

08h30 : Accueil café

09h00 : L'IA et sa gouvernance

09h30 : L'IA et son éthique

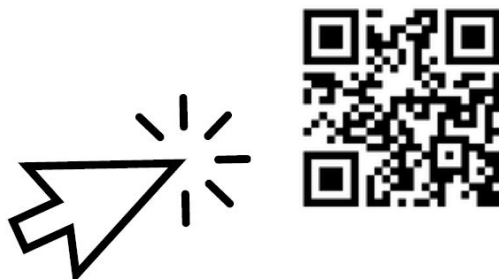
10h00 : L'IA, c'est aussi un cadre juridique

10h30 : Pause et Village des solutions

11h30 : L'IA demain dans nos politiques publiques (intervention ministérielle)

12h00 : Clôture

12h30 : Déjeuner convivial et marché local



Inscrivez vous !
<https://rtpp2025.fr>

TERRITOIRE



1. Un territoire entre mer et campagne

Le Pays de Morlaix offre une diversité de paysages, avec des côtes découpées, des plages de sable fin, ainsi que des zones rurales verdoyantes. Il bénéficie d'un cadre naturel exceptionnel, où mer, forêt, et terres agricoles se côtoient harmonieusement, permettant une variété d'activités de plein air, comme la randonnée, la voile, et la découverte des îles locales.

2. Patrimoine culturel et architectural

Le territoire est reconnu pour son riche patrimoine, notamment le label "Pays d'Art et d'Histoire". Les visiteurs peuvent y découvrir des sites historiques tels que le Cairn de Barnenez, un tumulus datant de 4 500 à 3 500 ans, et le centre-ville de Morlaix avec ses maisons à pans de bois et ses monuments du Moyen Âge au XIX^{ème} siècle.

3. Économie et activités portuaires

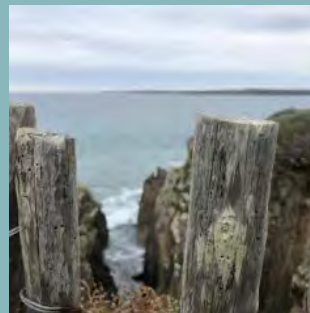
Historiquement, le port de Morlaix était un centre commercial majeur. Aujourd'hui, il sert principalement à la plaisance avec plus de 200 places disponibles. Les ports de Roscoff et de Morlaix offrent des services modernes aux plaisanciers.

4. Événements culturels

Le Pays de Morlaix est le théâtre de divers festivals et manifestations culturelles. Le festival "Panoramas" se tient chaque année en avril, mettant en avant les musiques actuelles, tandis que "Bel Été" offre une programmation estivale riche, notamment axée sur les arts de la rue.

5. Atouts touristiques naturels

La baie de Morlaix séduit par ses paysages pittoresques, ses sentiers côtiers et ses eaux propices aux activités nautiques. Les îles de la baie, comme l'île de Batz, ajoutent au charme de la région, offrant des opportunités d'exploration et de détente.



JURIDIQUE

.....

Vos questions... nos réponses

Rubrique réalisée par Michael RESTIER, Directeur ANPP - Territoires de projet, Anne GARDERE & Delphine TARDIEU, Avocat·es au Barreau de Lyon

Quels sont les droits des élus en matière d'accès aux documents relatifs aux agents publics du syndicat ?

Les élus ont le droit, dans le cadre de leur fonction, d'être informés des affaires du syndicat qui font l'objet d'une délibération (art. L. 2121-13 du CGCT >>, applicable par renvoi des articles L. 5741-1 >>, L. 5721-1 >>, L. 5711-1 >> et L.5211-1 >>).

La demande des élus ne peut toutefois porter que sur des documents se rattachant à une affaire susceptible de faire l'objet d'une délibération (CE, 27 mai 2005, n° 265494 >> ; voir encore : TA de Nice, 12 mars 2024, n°2102867 >>). Autrement dit, lorsque l'affaire relève des pouvoirs propres du Président, les élus ne peuvent pas utiliser leur droit d'information spécifique à leur qualité d'élu pour obtenir communication de certains documents.

Or, en matière de ressources humaines, la nomination aux grades et emplois de la fonction publique territoriale, qu'il s'agisse de fonctionnaires territoriaux ou d'agents non titulaires sont de la compétence exclusive de l'autorité territoriale (CAA de Nancy, 3 juin 2004, n° 00NC00052 >> ; voir aussi : art. L.415-1 du CGFP >>).

Ainsi, les documents concernant, par exemple, le processus de recrutement d'un agent (CV, lettres de motivation...) ne se rattachent à aucune délibération.

Ces documents ne sont donc pas communicables aux élus au regard de leur qualité d'élu, et le caractère communicable de ces documents devra être analysé au regard de la législation "de droit commun" relative à l'accès aux documents administratifs, instaurée par le code des relations entre le public et l'administration (CRPA).

Quels sont les documents communicables en matière de gestion RH ?

Le droit à communication des documents en matière de ressources humaines, comme de tous les documents administratifs (au sens des articles L.311-1 et suivants CRPA >>.), s'exerce dans les conditions prévues par le code des relations entre le public et l'administration (CRPA). A ce titre, d'une manière générale, rappelons que :

- Les documents administratifs dont la communication porterait atteinte à la protection de la vie privée ne sont, en principe, communicables qu'à l'intéressé (art. L.311-6 CRPA >>.)
- Il en va de même pour les documents portant une appréciation ou un jugement de valeur sur une personne physique, nommément désignée ou facilement identifiable (art. L.311-6 CRPA >>.)
- Lorsqu'il est possible d'occulter les mentions relatives aux éléments précités, le document peut être communiqué avec occultation de celles-ci (art. L.311-7 du CRPA >>.)

JURIDIQUE

.....

A titre d'illustration, en matière de ressources humaines, la communication des CV est considérée comme portant atteinte au secret de la vie privée (CE, 30 janvier 1995, n° 128797 >>). Le Conseil d'Etat tranche en faveur d'une absence totale de communication, et non d'une communication après occultation de certaines mentions, même si la CADA semble toutefois retenir une position inverse (avis n° 20164147 du 3 novembre 2016 >>).

De même, le contrat de travail d'un agent public est communicable à toute personne qui en fait la demande, après occultation des mentions qui porteraient atteinte à la protection de la vie privée ou comporteraient une appréciation ou un jugement sur la valeur de l'agent public en cause (CE, 24 avril 2013, n°343024 >>).

D'une manière générale, doivent ainsi être occultées, plus particulièrement, les mentions relatives à la date de naissance, à l'adresse privée, à la situation de famille, aux horaires de travail, aux dates de congé de l'agent. Il en va de même pour les primes pour travaux supplémentaires, primes de rendement, et, d'une manière plus générale, la rémunération, lorsqu'elle est arrêtée d'un commun accord entre les parties sans référence à des règles la déterminant.



ANPP TERRITOIRES DE PROJET

.....

268 Territoires de projet et la moitié des Régions métropolitaines

Représenter

- > les **Territoires** auprès des pouvoirs publics, des Ministères, des Agences de l'État, des parlementaires (Assemblée nationale, Sénat, CESE et Parlement européen), mais également de grands opérateurs privés
- > les **Territoires** auprès de tout acteur du développement local public ou privé
- > les **Territoires** de projet à l'occasion d'auditions parlementaires et institutionnelles

Animer

- > le **Réseau des Territoires de projet et partenaires** : Clubs, Commissions, Webinaires "Les Vendredis territoriaux"
- > les **Rencontres nationales** (EGPP ou RTPP) favorisent les échanges d'information et bonnes pratiques entre acteurs du développement local

Accompagner

- > les **Territoires de projet** dans la définition de leur **projet de territoire**, en produisant des notes d'informations, des décryptages législatifs et réglementaires, et en proposant des outils méthodologiques
- > les **Territoires de projet** par des réponses personnalisées aux questions juridiques, d'études et d'enquêtes menées auprès des territoires ou encore d'un Webmagazine, et par l'animation de réseaux sociaux, et d'un site Internet

Pour adhérer >>

Une équipe dédiée

Une gouvernance composée de 39 membres, présidée par Stéphane DELAUTRETTE, une équipe de 5 agents, dirigée par Michael RESTIER, sont à votre écoute et pleinement mobilisées pour les Territoires de projet



Dans ce numéro, focus sur **Daniel CAILLAREC**, membre du Conseil d'administration ANPP - Territoires de projet, Président du Conseil de développement Pays Centre Ouest Bretagne (29). Il exerce également les fonctions de premier adjoint du Maire de Motreff. Il a fait des études de comptabilité et est membre actif de l'association "l'Arche aux plantes". C'est un ancien expert-comptable puis chef d'entreprise.

PARTENAIRES



Rencontres Techniques des Pôles territoriaux et des Pays
12 ET 13 JUIN 2025, Morlaix

#RTPP2025

**L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE
 AU SERVICE DES TERRITOIRES**

